PENJON

UN PROFESSEUR AVEUGLE AU XIXe SIÈCLE

Albert Léon

HV1967
.P46
1907


EX
LIBRIS
M.C. MIGEL LIBRARY
AMERICAN PRINTING
HOUSE FOR THE BLIND

ouble 348-J

HV1967
P
cop.1

Extrait
de la REVUE UNIVERSITAIRE
du 15 Juillet 1907.

MUSÉE V. Haüy et BIBLIOTHÈQUE

PENJON

UN PROFESSEUR AVEUGLE AU XIXe SIÈCLE

A une époque où le souci des meilleures méthodes pédagogiques occupe et préoccupe tant d'esprits, où l'on cherche de toutes parts à édifier à l'usage des futurs professeurs ce que l'on pourrait appeler les meilleures recettes d'enseignement, il n'est peut-être pas sans intérêt de montrer, par un cas particulier typique, combien une intelligence individuelle aidée par les circonstances peut suppléer au défaut de toute doctrine pédagogique, et même de tout apprentissage préalable en pareille matière. Non pour en conclure à l'inutilité des méthodes, des procédés et des techniques, mais pour montrer quel secours l'expérience des individus peut apporter à l'élaboration des uns et des autres, et quelle part y joue l'initiative individuelle. Les lignes suivantes feront voir en effet comment, malgré des difficultés de toutes sortes, et peut-être aussi en raison de l'ingéniosité que ces difficultés l'amenèrent à déployer, le personnage dont je vais retracer la carrière est arrivé à être un des meilleurs professeurs de l'enseignement secondaire dont, au premier abord, la nature semblait devoir l'écarter.

Tous ceux qui liront cet article connaissent certainement Saunderson, le mathématicien aveugle qui occupa avec succès une chaire à l'Université de Cambridge dans la première partie du XVIIIe siècle : la lettre de Diderot sur les Aveugles a rendu familier son nom à tous les Français instruits ; mais on ignore généralement dans sa propre patrie jusqu'au nom du Français Penjon, lui aussi mathématicien et professeur aveugle, qui mériterait une notoriété au moins aussi grande que l'illustre aveugle anglais, par la plus grande étendue, sinon par la plus grande valeur de son savoir, et surtout par la manière dont il s'acquitta de son enseignement et par les plus grands efforts personnels qu'il eut à déployer pour acquérir des connaissances auxquelles au-

cun maître n'avait préparé son enfance, intellectuellement livrée à elle-même. Penjon est cependant à ce point inconnu, aujourd'hui, jusque dans le corps universitaire auquel il fit honneur, que tel signalait un jour à un haut fonctionnaire de l'Enseignement secondaire, en croyant seulement la lui rappeler, la carrière de ce professeur aveugle, qui s'attira cette réponse: « Je ne le crois pas. » Il n'est donc pas inutile de retracer en quelques mots la carrière de Penjon. Les documents, si peu nombreux soient-ils, que nous possédons sur lui, sont suffisamment explicites et suffisamment éloquents pour n'avoir qu'à les laisser parler par eux-mêmes.

La vie de Penjon est résumée, comme suit, par Célestin Port dans son Dictionnaire historique de Maine-et-Loire.

« Penjon (Jean-Baptiste), né à Paris le 21 juillet 1782, aveugle dès l'âge de 18 mois, fut admis en 1797 dans l'Institut d'Haüy, et y montra de si grandes dispositions pour les mathématiques, qu'autorisé à suivre les cours du lycée Charlemagne, il y remporta le prix des mathématiques spéciales (1803), et dans la seconde année le deuxième prix au concours général. Nommé professeur successivement à l'Institution des Aveugles, puis à l'École des Mines, il fut chargé en 1809 de la classe de mathématiques au lycée d'Angers et en occupa la chaire pendant plus de 15 années, aidé au tableau par un enfant, son apprenti tout à la fois et son guide, son huissier, son greffier, qui traçait les lignes et les figures. Il fut mis en disponibilité en 1826 et admis à la retraite le 10 juin 1840. Il avait été décoré en 1814 de la main du duc d'Angoulême. Les *Annales mathématiques* ont publié de lui en avril 1813, p. 308, entre autres articles, une Lettre datée d'Angers, 14 novembre 1813: « Sur l'Étude et l'Enseignement des Sciences Mathématiques chez les aveugles de naissance ». Il est mort à Paris, âgé de 82 ans, dans les premiers jours de juillet 1864. — Grille a publié son autobiographie dans ses « Miettes Littéraires » tome II, p. 149-154. Voir aussi le portrait qu'en donne un écolier d'Angers dans le « Précurseur de l'Ouest » du 26 septembre 1844 ».

Les documents indiqués à la fin de cette brève notice qu'on vient de lire sont autant de confirmations des faits qu'elle avance: il faut y ajouter, en plus de ceux que nous citerons ci-après, une lettre inédite de Penjon à une parente, lettre dont je dois la communication à l'obligeance de M. Guilbeau, le distingué professeur de l'Institution Nationale des Aveugles, pour lequel l'histoire des aveugles et de ce qui les concerne compte peu ou point de secrets. Mais le témoignage le plus précieux par les garanties d'exactitude qu'il présente, et le plus complet sur Penjon est

sans contredit la « Notice sur Penjon, aveugle de naissance, professeur de mathématiques au Collège Royal d'Angers, chevalier de la Légion d'honneur, par E. R. Gaubert son élève ». On trouve là un écho de l'enthousiasme qu'excita chez les contemporains, élèves, collègues et supérieurs, l'intelligence, le savoir et l'enseignement du maître trop oublié aujourd'hui. Je regrette que l'étendue de cet opuscule ne me permette pas de le citer en entier; mais j'emprunterai de nombreuses citations à l'autobiographie dictée par le professeur lui-même à sa fille pour « la Biographie » que dirigeait Alphonse Rabbe et que faisait paraître Aucher Éloi, imprimeur à Blois, autobiographie publiée par François Grille dans ses « Miettes Littéraires » telle qu'il l'a reçue des mains de l'auteur. Cette notice condense à elle seule les renseignements épars dans les autres documents relatifs à Penjon et qui permettent à leur tour d'en contrôler l'exactitude. Elle offre comme un raccourci de la notice de Gaubert : « ... Dès mon enfance, je manifestais le désir de m'instruire par l'envie que je témoignais d'entendre lire. Cette envie était telle que j'étais prêt à tout quitter pour la satisfaire. Je partageais avec les voyants leurs jeux qui souvent étaient assez dangereux, vu l'imprudence de cet âge : aussi s'étonnait-on de me voir monter aux arbres, aller seul dans la ville d'Étampes, et souvent passer sur des ponts assez étroits. On s'étonnait aussi encore que je n'allasse pas donner contre les obstacles qui se trouvaient sur mon passage ; mais lorsqu'il se rencontre de ces obstacles, il se produit sur moi à leur approche une impression qui m'en avertit toujours, sans que je puisse bien expliquer la nature de cette impression. » Cette sensation d'obstacles n'étonnera aucun de ceux qui connaissent quelque peu les aveugles; elle existe même à l'état latent ou généralement inaperçu chez la plupart des clairvoyants, recouverte et pour ainsi dire masquée par le sens de la vue qui rapporte à lui comme à leur cause unique toutes les sensations d'objets à distance; il est en tout cas certain que la plupart des aveugles possèdent cette sorte de toucher à distance dont ils tirent un parti plus ou moins grand, selon que leur adresse naturelle ou acquise est plus ou moins développée. Si l'on me permet une observation personnelle, à seule fin d'éclairer cette question et de garantir la véracité de Penjon sur ce point, je puis affirmer, qu'affligé moi-même de cécité, je perçois très nettement, non pas la forme, du moins dans tous ses détails, ni évidemment la couleur, mais l'existence de tout obstacle placé à quelques mètres de moi ; ce qui m'évite de m'y heurter et me rend capable de parcourir seul et sans danger les plus longues distances dans les villes qui me sont familières. On le voit, si la famille de Penjon négligea l'éducation de

son esprit, convaincue qu'elle était que tout effort dans ce sens serait vain, elle ne mit aucune entrave au développement de son adresse physique : de là cette agilité et cette aisance, qui d'après Gaubert faisaient dire à ses élèves « que leur maître n'était point aveugle » et sans lesquelles fort probablement il n'eût pu réussir dans sa carrière, ni même l'entreprendre, malgré ses dons intellectuels. Nos établissements français d'éducation pour les aveugles ne sauraient trop méditer cette leçon.

« Ce qu'il y a de bien certain, poursuit Penjon, c'est que ma vue est entièrement éteinte et que je n'ai aucune idée ni des couleurs ni de la lumière.

« A quinze ans je fus placé à l'Institut des Aveugles Travailleurs et j'eus bientôt appris tout ce que l'on enseignait dans cet établissement, c'est-à-dire la lecture sur des caractères et dans des livres sensibles au toucher, et les quatre premières règles de l'arithmétique. Cette maison me fit le plus grand bien en me procurant continuellement des lectures, ce qui me donna le moyen de pousser bien plus loin mon instruction. J'appris seul les grammaires française et latine; je parvins à expliquer les auteurs latins jusqu'en seconde, et j'acquis la connaissance des mathématiques élémentaires. L'étude de la géométrie m'offrit d'abord quelques difficultés, ayant de la peine à me faire l'idée des nombreuses figures que l'on emploie ; mais je me les représentai bientôt toutes, lorsque j'eus touché quelques polygones.

« J'appris donc, sans maître, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie... »

Pour juger de l'effort que représentaient de telles études, il faut se souvenir que les livres en relief écrits dans le système Haüy occupaient un volume beaucoup plus considérable que le système Braille actuellement employé, et d'ailleurs que l'éducation des aveugles n'étant alors qu'à ses premiers pas, Penjon ne pouvait s'instruire qu'à l'aide des yeux d'autrui, ce qui compliquait singulièrement sa tâche; sans compter qu'il ne pouvait, comme le font aujourd'hui es aveugles, grâce au système Braille, consigner lui-même par écrit le résultat de ses études. Tout au plus pouvait-il, à l'aide des caractères mobiles en relief, exécuter les opérations arithmétiques et algébriques les plus simples et, à l'aide de dispositifs spéciaux, par le moyen de fils tendus sur des chevilles mobiles ou d'empreintes sur la cire, suivre du doigt les premiers théorèmes de la géométrie. Ajoutons enfin que, comme nous le dit Gaubert, lorsque, ayant appris au bout d'un an le peu qu'on enseignait à l'Institut des Aveugles, Penjon voulut pousser plus loin ses études, il dut un certain temps le faire

à l'insu et malgré la défense de ses maîtres, qui, prétend Gaubert, étaient jaloux de se voir surpassés.

Cependant Haüy, frappé de l'intelligence de Penjon, fait cesser cet état de choses, et c'est au grand jour qu'il continue à s'instruire, apprenant le latin avec les mathématiques, lisant Locke et Condillac.

En 1801, Haüy ayant perdu la principale autorité sur l'établissement qu'il avait fondé et qu'on incorpore aux Quinze-Vingts, le nouveau directeur interdit à Penjon de sortir pour écouter les leçons des principaux mathématiciens du temps et le contraint à des besognes manuelles; il doit donc encore poursuivre en secret son instruction, avec d'autant plus de difficultés que, ne pouvant donner des leçons pour augmenter ses ressources, il lui est impossible de se procurer tous les livres dont il a besoin : c'est dans ces conditions qu'il se met à apprendre les matières de l'examen de l'école polytechnique.

Heureusement la direction des Quinze-Vingts passe de M. Bourette à M. Seignette, et ce dernier accorde à l'énergique aveugle toute latitude pour continuer ses études et donner des leçons. C'est alors que Penjon aborde la géométrie où, après les premières difficultés que l'on conçoit, il fait de rapides progrès grâce à « une conception forte et une mémoire heureuse » nous dit Gaubert. C'est alors qu'émerveillé de son intelligence et de son savoir, un ambassadeur étranger lui offre de s'expatrier; mais il refuse. Bientôt après, il commence à suivre les cours du Lycée Charlemagne, voici dans quelles conditions : « Comme je ne soupçonnais pas même que les mathématiques s'étendissent plus loin, j'en serais sans doute demeuré là si, en passant vis-à-vis le lycée Charlemagne, la personne qui me conduisait ne m'eût lu l'annonce du cours de mathématiques transcendantes. » (Nous dirions aujourd'hui : mathématiques spéciales.) « Résolu de suivre ce cours, je m'adressai au proviseur du Lycée et fus admis gratuitement. » C'était le premier acte de bienveillance de l'Université envers Penjon; elle ne devait pas s'en tenir là.

« M. Francœur, continue-t-il, qui était alors chargé du cours que je suivais, me traita avec la plus grande bienveillance, soit en me donnant les meilleurs conseils, soit en me levant les difficultés qui pouvaient m'arrêter. »

Voici ce que nous apprend Gaubert sur les débuts de Penjon comme élève du lycée Charlemagne et sur la manière dont il suivait les cours et prenait part aux compositions : « Surpris de voir un aveugle assister à ses leçons, le professeur craignait d'abord qu'il ne lui fût impossible de l'instruire; ses élèves, non moins étonnés, étaient même disposés à rire d'une nouveauté qui pré-

sentait un phénomène ou prêtait au ridicule ; mais à la première composition il fut le premier ; à la seconde, il le fut encore, et enfin à presque toutes celles qui eurent lieu dans l'année... Pour enseigner son élève, M. Francœur avait la bonté d'écrire sous sa dictée au tableau : quand M. Penjon composait, un enfant écrivait pour lui. »

« Les succès que j'obtins alors, dit Penjon, ne sont pas incertains, puisque je fus toujours, excepté une seule fois, le premier de la classe, que j'eus tous les premiers prix de mathématiques transcendantes au lycée Charlemagne, et le second, dans la même partie, au concours général des lycées de Paris. » Gaubert témoigne en ces termes de l'enthousiasme qui accueillit ce succès : « Il arriva que cette fois la distribution des prix du concours général eut lieu dans l'enceinte du Panthéon avec une pompe extraordinaire. Les élèves savaient tous que M. Penjon avait concouru, et à peine son nom fut-il prononcé, que plusieurs d'entre eux se saisirent de lui et le portèrent sous la couronne que le ministre lui posa sur sa tête. L'enthousiasme que ce moment inspira fut si grand qu'il serait difficile d'en parler maintenant sans être accusé d'exagération. » Ceci se passait en 1807. Dès lors la réputation de Penjon se répandit non seulement en France, mais encore à l'étranger ; un écrivain allemand fit son éloge.

Cependant Penjon est nommé professeur de mathématiques au Musée des Aveugles, école temporaire, fondée par Haüy ; et bientôt il fait concurremment dans une salle de l'école des mines un cours d'algèbre dont la presse rend un compte favorable ; ce cours a un tel succès que, sur la recommandation des savants les plus distingués, tels que Legendre, Monge, Lacroix, Biot et d'autres, Penjon est nommé, fait sans précédent en France, professeur de mathématiques élémentaires au lycée d'Angers. Ainsi, le grand Maître de l'Université ne craignit pas de confier à un aveugle, possédant les connaissances requises pour enseigner, la direction d'une classe nombreuse de jeunes élèves, que leur âge et leur nombre devaient prédisposer à l'inattention et à la turbulence, pour les préparer à des examens définis dont le résultat, sanctionné par des diplômes d'État, était lourd de conséquences pratiques.

Ferri de Saint-Constant, recteur de l'Académie d'Angers et Proviseur du Lycée, s'alarme tout d'abord et se plaint du professeur qu'on lui envoie. Penjon le prie de suspendre ses réclamations jusqu'à ce qu'il l'ait vu à l'œuvre, et, chose plus inouïe encore dans l'histoire de l'Administration que la nomination même de Penjon, le fonctionnaire accède au désir de ce dernier et se rend à sa leçon d'ouverture dans un esprit d'impartialité.

Le discours préliminaire et la leçon qui suivit remplirent, au dire de Gaubert, tous les assistants d'admiration, et le Recteur lui-même en conçut les plus grandes espérances pour son nouveau subordonné : elles ne furent pas démenties. Voici ce que nous lisons à cet égard dans l'Autobiographie de Penjon ; et ces renseignements sont confirmés par tous les écrivains qui ont parlé du mathématicien aveugle : « Les élèves de cette classe ne furent jamais plus nombreux que lorsque j'en fus chargé ; j'en fis entrer un assez grand nombre aux Écoles Royales militaires et de la marine, et j'obtins des preuves non équivoques de satisfaction du gouvernement et de l'Université. Ayant été présenté l'an 1814 par le Recteur de l'Académie d'Angers à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Angoulême, je fus nommé chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur. Je fus nommé la même année Officier d'Académie, et une gratification annuelle me fut accordée. J'obtins, l'an 1819, le diplôme de licencié ès sciences. »

« Malgré les occupations que me donnait ma classe, les hautes mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, n'ont pas cessé de faire l'objet de mon travail, de sorte que je possède ces diverses branches de l'instruction de manière à pouvoir les enseigner. »

Dans son enseignement Penjon avait pour secrétaire et comme aide-surveillant son lecteur qui était en même temps un de ses élèves. Gaubert remplit longtemps auprès de lui ces fonctions.

Penjon avait une telle mémoire et une telle imagination mathématique que, n'usant presque jamais des procédés spéciaux alors destinés aux Aveugles et insuffisants pour les études mathématiques un peu élevées, il suivait mentalement les opérations de ses élèves sans que la moindre erreur lui échappât ; il ne se trompait même pas d'une lettre et n'en veillait pas moins à la discipline avec une attention toujours en garde. Il montrait ainsi qu'un aveugle doué d'une ouïe fine et d'un esprit attentif, aidé au besoin des yeux d'un assistant, n'est pas plus désarmé en face de la turbulence et de la distraction des élèves que tel professeur sourd ou très myope dont l'oreille ou l'œil ont une portée plus restreinte que l'étendue de la classe. Il faut croire, au reste, que l'administration fut satisfaite de l'enseignement de Penjon, à tous les points de vue, pour l'avoir conservé seize ans dans son poste malgré un caractère difficile qui heurtait souvent ses élèves et ses collègues. Sur ses qualités, non seulement intellectuelles mais encore strictement pédagogiques, sur la présence d'esprit avec laquelle il suffisait à toutes les tâches de son emploi, nous avons, avec le témoignage oral de ses deux filles recueilli par M. Guilbeau, celui

de Gaubert et d'autres encore. Voici comment s'exprime à cet égard un écolier d'Angers (*Précurseur de l'Ouest*, 26 septembre 1844) sur celui qu'Elie Sorin, dans son histoire du lycée d'Angers, a appelé « un des meilleurs professeurs » de ce lycée : « C'était un bien curieux spectacle que ce petit aveugle, fait comme un singe, perché sur les barreaux d'une chaise à côté d'un tableau d'ardoise, où un enfant, qui était à la fois son apprenti, son guide, son huissier et son greffier, traçait les signes et les figures à trente ou quarante autres enfants qu'il ne voyait pas, mais qu'il entendait parfaitement, reconnaissant et sentant pour ainsi dire chacun d'eux à la moindre molécule d'air qu'il déplaçait... Le moindre mouvement lui semblait un soulèvement général prêt à éclater, et un chuchotement était un complot. Occupé comme il l'était à surveiller, à épier, comment son attention pouvait-elle suffire à enseigner ? Et cependant il ne perdait rien de ce qui se passait au tableau ; et, si un élève faisait une faute en démontrant, il s'en apercevait immédiatement. »

Non content de suivre par la seule force de son imagination les figures géométriques et les figures tracées sur le tableau, non content d'enseigner l'optique, y compris les phénomènes relatifs à la couleur, avec autant d'exactitude, au dire de Gaubert, qu'un professeur clairvoyant, servi en cela par la seule connaissance des phénomènes géométriques et physiques relatifs à cette science, Penjon avait encore à un tel point l'esprit mathématique et le sentiment de la géométrie qu'il pouvait, nous affirme-t-il dans son article des *Annales mathématiques*, — et le fait est confirmé par Gaubert, — imaginer une figure nouvelle à la seule connaissance de son équation, pourvu que cette dernière ne fût pas trop compliquée et que, phénomène plus merveilleux parce qu'il dénote une imagination des formes — on serait tenté de dire une imagination visuelle — peu commune, il savait indiquer aux élèves la manière de représenter les corps solides en dessin linéaire et les trois dimensions sur un plan. Voilà qui dépasse de beaucoup les capacités de Saunderson, sans compter que les connaissances de ce dernier ne s'étendaient guère au-delà des mathématiques pures, et que de son temps celles-ci elles-mêmes étaient moins avancées. Il importe surtout de noter, comme le fait judicieusement M. Guilbeau dans un numéro du « Louis Braille », qui n'est malheureusement pas transcrit en écriture vulgaire, que ce qui signale surtout Penjon à notre attention est le fait d'avoir dirigé pendant seize ans une classe d'enfants turbulents et distraits, tandis que Saunderson ne s'adressait qu'à des étudiants qui l'écoutaient avec le ferme désir désintéressé de s'instruire. Ajoutons enfin que Penjon qui, comme

nous l'avons vu, avait appris le latin et assez d'histoire pour pouvoir l'enseigner, possédait au dire de Gaubert une certaine culture littéraire : si nous en jugeons par un discours de distribution des prix, résumé par son biographe, il semble en effet qu'il maniait la rhétorique universitaire d'alors, pompeuse et surannée, tout aussi bien que les autres professeurs de lycée, même ceux qui étaient à la tête d'une classe littéraire. Au milieu de ses occupations multiples, entre ses classes et les leçons particulières qu'il donnait pour subvenir à l'entretien de sa femme et de ses neuf enfants, il trouvait encore le moyen, nous affirme M. Guilbeau, d'apprendre l'anglais, l'italien et l'espagnol.

Il écrivit peu : quelques opuscules mathématiques et un ouvrage peu connu sur les Aveugles.

Que sa destinée, comme s'en plaint Gaubert, ait été inférieure à ses mérites, qu'il ne lui ait manqué que des ressources matérielles et le séjour de la capitale pour devenir un savant illustre, je ne saurais l'affirmer en l'absence d'autres preuves; il suffit, pour être digne de notre admiration, qu'il ait été un professeur de premier ordre malgré tous les obstacles accumulés sous les pas d'un aveugle de son temps. Loin de nous plaindre avec son biographe que l'Université n'ait pas appelé Penjon à de plus hauts emplois, demandons-nous ce que nous devons le plus admirer, de l'habileté de l'aveugle ou de l'intelligente audace de l'administration, qui lui permit de mettre en pratique cette habileté par la seule raison qu'elle le jugea apte à enseigner. La chose est d'autant plus digne de remarque, que Penjon vivait à une époque où l'on attribuait beaucoup plus d'importance qu'aujourd'hui à la discipline extérieure et matérielle, beaucoup moins à l'influence purement morale du professeur.

Albert Léon,
Agrégé de Philosophie.